

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

4 JUILLET 2011

Présents : MM DEMERSSEMAN/ DUPRE/ CHIVORET/ ROLAND/ M. GAUDRE /DUSAUSOY / MMES LECLERCQ/PEYRONIE/MM LACHEREZ/ PLICHON.

Excusés : M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H40 et remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

Avant toute chose Monsieur le Maire tient à présenter ses excuses à Madame PEYRONIE et lui rendre la « paternité » du projet du terrain de jeux. Il ne s'explique pas cet oubli dans son discours alors qu'elle a pensé et mis sur plan ce projet.

Compte-rendu de la séance du 16 mai 2011

Le compte-rendu ayant été déposé tardivement dans les boîtes aux lettres, Monsieur le Maire s'assure que chacun des membres a pu en prendre connaissance.

Monsieur DUSAUSOY informe qu'il n'est pas allé relever son courrier et, qu'il en prend donc connaissance à l'instant.

Monsieur PLICHON précise qu'à la page 6 dans le paragraphe OLEA il y a lieu de lire Monsieur PEQUEUX de la DREAL.

Compte-tenu de l'envoi tardif de ce compte-rendu Monsieur le Maire décide de reporter son approbation lors du prochain conseil en septembre.

Délégation Culture –Ecole - Communication

Renouvellement du partenariat

Monsieur DUPRE Maire Adjoint rappelle à l'assemblée le partenariat qui nous lie à la ville de Wattignies et son école de musique.

Il rappelle que notre participation financière correspond à la prise en charge de la dumiste soit 5097€ces deux dernières années. Cette année 2010/2011 s'est fort bien passée 10% des élèves de l'école de Wattignies sont noyellois ce qui représente 19 enfants. Monsieur DUPRE précise que d'autres enfants inscrits dans d'autres écoles avant la signature de cette convention bénéficient encore de la subvention communale. Monsieur DUPRE sollicite l'accord de l'assemblée afin de renouveler ce partenariat pour l'année scolaire 2011/2012.

Adopté à l'unanimité.

Travaux scolaires assistés

Monsieur DUPRE propose de reconduire pour l'année scolaire 2011/2012 la mise en place de travaux scolaires assistés dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Environ 10 enfants ont pu bénéficier de cette aide. Madame MASSE a confirmé vouloir continuer la prise en charge de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

Contrat de restauration scolaire

Monsieur DUPRE propose de reconduire pour l'année scolaire 2011/2012 le contrat de restauration scolaire avec la société Sobrie.

Le prix du repas enfant et adulte passe de 2,39€ à 2,43€

Concernant les pique-nique pour les enfants le prix passe de 2,75€ à 2,79€ et pour les adultes de 3,72€ à 3,84€

Monsieur DUPRE informe qu'une procédure adaptée pour l'année scolaire 2012/2013 sera lancée dès janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

Information conseil d'école et fête d'école

La fête d'école a eu lieu le samedi 25 juin au Centre d'Animation Municipal. Elle s'est très bien passée.

Le conseil d'école fait apparaître des bons résultats en ce qui concerne les évaluations, celles-ci sont plutôt supérieures à la moyenne nationale.

Concernant les effectifs de la rentrée 2011/2012 actuellement 141 enfants sont inscrits répartis comme suit :

TPS/PS/MS	Madame HENRY	30 élèves
MS/GS	Madame MASSE	28 élèves
CP/CE1	Madame LEMARCHAND	26 élèves
CE1/CE2	Monsieur FORTRIE	27 élèves
CM1/CM2	Madame MAHIEU	30 élèves

Monsieur DUPRE rappelle que l'effectif à atteindre pour une création de classe est de 141 hormis les tout-petits qui ne sont pas comptés par l'Inspection Académique.

Pour Noyelles nous avons 9 tout-petits donc l'effectif retenu est de 132 enfants.

Délégation Urbanisme et Travaux

Monsieur CHIVORET Maire Adjoint informe l'assemblée que la Société Générale sollicite l'achat de deux parcelles situées au fort de Noyelles pour une superficie d'environ 9629m². Une proposition à 47€ du m² a été faite. Les domaines ayant évalué ces parcelles à 45€ le m². Pour mémoire les parcelles vendues au Crédit du Nord, il y a 6 ans, avaient été évaluées et vendues à 50€ le m². Les domaines nous ont confirmé la baisse du prix du marché (très élevé à l'époque de la vente au Crédit du Nord) et aussi la moins bonne situation de ces parcelles par rapport à celles vendues au Crédit du Nord.

Monsieur CHIVORET pense qu'il n'y aura pas d'autres acheteurs et qu'il est intéressant de saisir cette opportunité.

Monsieur DUSAUSOY regrette de ne pas avoir assisté à la réunion de la commission de travaux où a été discuté ce projet de vente. Il trouve dommage que le prix soit inférieur à 50€/le m². Il rappelle l'historique de l'acquisition des terrains du fort de Noyelles.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que la présente vente représente environ 382 305€ et en ajoutant la vente antérieure du Crédit du Nord cette acquisition a été très largement rentabilisée. Il propose donc la vente de ces parcelles à la Société Générale au prix des Domaines de 45€/le m² et demande l'autorisation de signer l'acte à intervenir.

Adopté à 9 voix pour
0 abstention
1 voix contre

Travaux extérieur à l'école

Suite à l'analyse des offres Monsieur CHIVORET propose de retenir les offres de l'entreprise SNBM pour les lots suivants :

lot 1 : clôtures/portails 21 678,98€T.T.C
lot 2 : enrobés cour maternelle 2 743,33€T.T.C.
lot 4 : mobilier urbain 5 387,43€T.T.C.
lot 5 : espaces verts 650,84€T.T.C.

Adopté.

Le lot charpente a été infructueux. Monsieur CHIVORET après en avoir discuté avec Monsieur DUPRE propose de regrouper la rénovation du préau existant et la création d'un préau pour l'école maternelle dans une même consultation pour des travaux premier semestre 2012.

Une visite sur place sera programmée début juillet. Madame PEYRONIE rappelle qu'il faut prévoir et programmer le bilan thermique de l'école pour novembre 2011.

Matériel alternatif d'entretien des espaces verts

Monsieur CHIVORET informe que trois entreprises ont répondu à la mise en concurrence par procédure adaptée.

Il vous est proposé de retenir la proposition de la Société Motoculture de la Pévèle qui a obtenu en note finale 100.

Adopté à l'unanimité.

Local technique du boulodrome

Monsieur le Maire informe que suite au chiffrage des premières études de couverture des terrains de boules cette option soulève beaucoup de questions et d'hésitations y compris du président du club de pétanque.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du président du club qui sollicite la mise en place d'un chalet à côté des pistes qui leur permettrait d'entreposer leur matériel et de se mettre à l'abri des fortes pluies. Monsieur le Maire propose d'accepter cette solution de local technique en limitant toutefois les dimensions afin de ne pas entrer dans les contraintes de l'accueil du public.

Monsieur ROLAND rappelle qu'il faudra préciser à l'association que l'électricité pourra un jour y être installée mais pas dans l'immédiat. L'installation de ce local est adoptée à 9 voix pour 1 abstention 0 contre.

Information nettoyage de la zone industrielle

Monsieur CHIVORET porte connaissance à l'assemblée de la proposition établie par les ateliers Malecot pour le nettoyage de la zone 550€H.T. par passage sur une moyenne de six passages par an (hors la ligne de chemin de fer qui n'est pas compétence communale). Monsieur DUSAUSOY précise qu'il faut rendre la zone plus attractive, l'entretien de la voie ferrée peut y contribuer.

Il est proposé de consulter plusieurs organismes.

Vélo Velib

Monsieur CHIVORET propose la location d'un vélo pour les services techniques, il faudrait néanmoins s'assurer de la faisabilité du paiement de la caution.

Délégation Services Extérieurs

Monsieur DUSAUSOY, Conseiller Délégué, souhaite que l'intitulé de sa délégation soit de préférence « délégation SIMERE, SIVOM et zone industrielle ».

Proposition adoptée.

Il rappelle l'objectif de sa délégation concernant la zone industrielle : rapprocher les industriels noyellois de la municipalité. Il précise qu'il y a toujours eu bonne relation avec Monsieur SEZILLE DE MAZENCOURT Président de l'association de la zone, celui-ci sait qu'il peut appeler dès qu'il y a un problème sur la zone.

Monsieur DUSAUSOY a fait parvenir le compte-rendu de la visite de la zone. Concernant le fleurissement de l'entrée de zone qui est située sur Wattignies, des négociations sont en cours avec la ville voisine, sur la base suivante :

Le balayage et sablage étant pris en charge par la commune de Noyelles, la ville de Wattignies pourrait prendre en charge le fleurissement de la zone.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a obtenu un arrêt de bus supplémentaire juste à l'entrée de la zone : arrêt « Moulin ».

Délégation Aînés Vie Sociale

Sortie à La Panne – choix de l'autocariste

Madame LECLERCQ Maire Adjointe rappelle la sortie à La Panne du 6 août et informe avoir reçu deux propositions de prix pour le transport sur trois demandes.

Il est proposé de retenir Mariot Gamelin.

Adopté à l'unanimité.

Thé dansant du 20 septembre

Madame LECLERCQ propose de reconduire le thé dansant à Guesnain le 20 septembre prochain de 14H00 à 18H00. Cette sortie serait réservée aux aînés, une participation de 5€ serait demandée aux participants.

Trois autocaristes ont été consultés, deux ont répondu (Catteau et Mariot Gamelin).

Il est proposé de retenir Catteau.

La sortie dans son ensemble est adoptée à l'unanimité.

Compte rendu de la sortie des aînés du 3 juillet

53 personnes ont participé à cette sortie du 3 juillet. Très bonne ambiance.

Plan canicule

Madame LECLERCQ Maire Adjoint propose de relancer le plan canicule. Le Noyelles info sera diffusé, un courrier aux seniors de plus de 65 ans et aux personnes handicapées sera envoyé comme l'année précédente.

Val Joly

Madame LECLERCQ informe que le CCAS va proposer aux seniors qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances un séjour au Val Joly de deux à trois jours, un accompagnant noyellois serait présent durant ce séjour et serait référent.

Une prise en charge de 50% du coût serait faite par le CCAS.

Délégation Jeunesse et Sports

Information 13 et 14 juillet

Monsieur ROLAND Maire Adjoint rappelle les festivités des 13 et 14 juillet et fait appel aux bonnes volontés pour la sécurité du feu d'artifice à partir de 22H00.

Ouverture du centre

Monsieur ROLAND rappelle le thème du centre « Super Héro ». L'ouverture s'est bien passée.

Braderie

Très bonne ambiance, le beau temps était de la partie. Beaucoup de riverains ont exposé.

Monsieur ROLAND remercie Monsieur PLICHON et Monsieur GAUDRE pour l'aide apportée.

126 participants extérieurs et 80 noyellois ont participé. La délocalisation devrait être reconduite pour l'année prochaine.

Planning ALSH 2011/2012

Monsieur ROLAND donne pour information le planning des ALSH et séjours pour l'année prochaine 2011/2012 ainsi que les périodes d'inscription.

Inauguration du terrain de jeux

L'inauguration s'est bien passée, beaucoup de monde, une très bonne ambiance, beaucoup de retours positifs sur le parc de jeux et enfin un grand merci et toutes les félicitations à Axel EVRAD et son groupe pour l'animation musicale.

Monsieur ROLAND ajoute que le camion de pizzas tenu par un ancien employé de SODEMECA présent deux fois par semaine au parking du cimetière est tombé à court de marchandise.

Forum des associations

Monsieur ROLAND informe que le forum des associations aura lieu le 10 septembre au Centre d'Animation Municipal. L'école de musique de Wattignies et l'Office de Tourisme de Seclin seront également invités.

Course Cycliste

Monsieur ROLAND informe que la course cycliste des trois communes traversera la commune le 11 septembre. Le départ et l'arrivée se feront à Wattignies. Monsieur ROLAND sollicite une demande de feux clignotants à l'intersection de la place.

Délégation SIMERE, SIVOM et Zone Industrielle

Taxe locale sur l'électricité

Monsieur DUSAUSOY Conseiller Délégué informe l'assemblée du nouveau régime de la taxe locale sur l'électricité. Jusqu'à présent c'était la commune qui décidait d'appliquer cette taxe et d'en fixer le taux. Jusqu'à présent les différents conseils municipaux avaient fixé cette taxe à 0%. Aujourd'hui sur une demande pressante de Bruxelles cette taxe est obligatoire et c'est le SIMERE qui doit fixer le taux. Le taux actuellement levé par le SIMERE est de 8% sur la consommation H.T.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra bien communiquer auprès des noyellois sur ce changement de régime. Cette nouvelle recette pouvant servir par exemple à l'amélioration de l'éclairage de la résidence du Château.

Délégation Finances

Maison de l'emploi

Monsieur GAUDRE Conseiller Délégué informe avoir participé à l'assemblée générale en juin dernier de la Maison de l'Emploi. La commune adhère à cet organisme qui est chargé d'aider les demandeurs d'emplois de plus de 25 ans.

Pour rappel les demandeurs d'emplois de moins de 25 ans sont pris en charge par la Mission Locale.

La cotisation à cet organisme est de 0,50€ par habitant. Monsieur GAUDRE rappelle que l'Etat se désengage progressivement. L'aide apportée en 2010 était de 800 000€ en 2011 elle est passée à 516 000€ Une subvention exceptionnelle de LMCU a permis d'équilibrer les comptes.

Renouvellement du compte à terme

Monsieur GAUDRE rappelle le placement de 508 000€ (produit de la vente Crédit du Nord en 2007) jusqu'au 17 juillet 2011 et propose de renouveler ce placement pour six mois.

Adopté à l'unanimité.

Information taxe locale équipement

Monsieur GAUDRE rappelle le régime de la TLE perçue par LMCU et reversée sur une base de 1/8^{ème} à la commune. Pour rappel la TLE est une taxe appliquée sur les permis de construire et déclarations préalables. Une réforme est en cours et la commune devra voter prochainement pour déléguer cette nouvelle TLE.

Délégation Développement Durable

Bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (nouveau CAM)

Madame PEYRONIE Conseillère Déléguée, informe avoir participé à une formation à LMCU sur un sujet extrêmement important et intéressant « l'assistance à maîtrise d'ouvrage ». Une assistance à maîtrise d'ouvrage c'est un bureau d'étude qui, après avoir évalué nos besoins organise pour nous et avec nous.

Ce bureau pourrait prendre en charge l'étude du CAM.

A savoir :

- avis sur l'achat des terrains
- établissement d'un programme en fonction de nos nécessités (salle de sports, dojo, vestiaires, rangements, boulodrome, cuisine....)
- programme pour les concours
- concours
- entreprise (étude)
- suivi du chantier
- suivi pendant un à deux ans selon les normes thermiques choisies pour voir si les usagers utilisent bien les locaux en fonction des performances thermiques.

Cela permettra d'avancer sur le dossier, sachant que l'agenda 21 nous obligera à faire quelque chose à moyen terme sur la performance énergétique de notre patrimoine.

Monsieur DUPRE demande s'il est possible d'intégrer le site OLEA dans cette démarche afin d'avoir une vue d'ensemble.

L'ensemble de l'assemblée souhaite être associé et recevoir une copie de l'appel d'offres avant le lancement.

Adopté à 9 voix pour
0 contre
1 abstention

Bilan thermique

Madame PEYRONIE rappelle qu'afin d'évaluer les travaux futurs de l'école il faut prévoir un bilan thermique dès novembre. Ce bilan nous donnera beaucoup d'informations ainsi que sur la priorité et le phasage des travaux à réaliser.

Adopté.

Plan de gestion

Madame PEYRONIE informe l'assemblée sur les études lancées dans le cadre de la charte.

La société AXECO est venue faire l'état des lieux sur le terrain. Les endroits concernés pour y favoriser la biodiversité sont les bas côtés des rue d'Emmerin et d'Ancoisne où sont situés les arbres à fleurs (cerisiers) ainsi que le parc de jeux.

Nous attendons leur rapport avec des solutions. Nous traiterons probablement les bas côtés en fauchage tardif afin d'y voir revenir la faune et la flore plus variée, ainsi que des zones de prairies dans le parc de jeux. Une sélection sera faite pour des essences locales lors de la plantation d'automne, à savoir que les acacias qui y sont encore devant à terme céderont leur place à des espèces locales moins invasives. L'arbre mort rue d'Emmerin ne devra pas être coupé car il sert encore de refuge aux insectes et attire donc une faune sur ce site.

Après la réception du rapport avec les conclusions et solutions, il pourra être présenté aux habitants en expliquant notre choix et les moyens qui seront mis en place.

Il n'y a pas de « mauvaises herbes », il n'y a que des « indésirables » exemple : les pissenlits sont bons pour les abeilles. Il faut détruire l'image de la notion de propre. Propre c'est sans mégots, sans papiers gras... Eviter de planter certaines espèces comme le buddléia, la renouée du Japon, des bambous, des acacias... car ce sont des espèces invasives qui au final étouffent et prennent la place des essences locales.

Délégation Accessibilité et OLEA

Accessibilité

Monsieur PLICHON Conseiller Délégué informe l'assemblée que le rapport sur le diagnostic accessibilité (sauf CAM) doit arriver fin juillet ou début août.

Il proposera en septembre une réunion afin de planifier sur deux ou trois ans les travaux à réaliser.

OLEA

Monsieur PLICHON confirme que les bureaux (ameublement) sont démontés. Il reste actuellement les ordinateurs.

Monsieur PLICHON informe qu'il a rendez-vous le lendemain (5 juillet) avec Madame HUGUET et Madame LAFEUILLE de LMCU concernant la possible pollution des ossatures béton qui pourrait être plus importante que la pollution des sols.

Affaires générales

Réforme territoriale

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal s'est prononcé le 16 mai dernier et a donné un avis favorable sur le projet SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunal) présenté par Monsieur le Préfet.

Or depuis nous avons appris que les communautés concernées ne sont pas d'accord avec ce projet.

Pour ces raisons Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revenir sur sa décision et, en suivant le groupe auquel adhère la Commune, de ne pas approuver le schéma actuellement proposé.

Adopté à l'unanimité.

Indemnités des élus

Monsieur le Maire informe que Monsieur le Préfet sollicite le retrait de la délibération n°77/11 fixant à 6,61% de l'indice 1015 les indemnités des maires adjoints et des conseillers délégués. En effet l'indemnité des conseillers délégués ne peut pas être supérieure à 6% de l'indice 1015.

Il est proposé à l'assemblée

- de retirer la délibération n°77/11

- de fixer les indemnités des conseillers délégués à 6% de l'indice 1015

Adopté.

Autorisation modification des régies

L'assemblée est sollicitée afin que Monsieur le Maire soit autorisé par délégation (art. L1222 du Code des Collectivités Territoriales) à appliquer toutes modifications nécessaires aux régies municipales.
Adopté.

Information contrat de maintenance des défibrillateurs et sécurité de la becque

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir assisté à une formation sur la responsabilité pénale du Maire.

Il en est ressorti que :

la commune ayant des défibrillateurs en défaut de contrat de maintenance engage sa responsabilité en cas de problème mais aussi celle de la sienne au pénal. Il informe l'assemblée avoir demandé la mise en place de ce contrat.

Concernant la becque, celle-ci n'étant pas sécurisée sur toute sa longueur, la responsabilité de la commune ainsi que la sienne est engagée en cas d'accident.

Il informe l'assemblée avoir demandé à Monsieur CROCCEL de déposer une déclaration préalable de travaux et de faire réaliser ces dits travaux.

Informations LMCU

Bilan bus

- une ligne de nuit passera par la commune.

Très haut débit

- le projet de LMCU prévoit que d'ici 2019 tout le monde sera raccordé.

Informations Diverses

Complexe sportif intercommunal

Monsieur le Maire informe qu'il attend le Diagnostic Technique Approfondi. Il pourra donner plus d'informations en septembre.

Réunion assainissement LMCU

Monsieur le Maire informe que le collecteur de la rue d'Emmerin sera doublé ainsi que le collecteur entre chez Madame BOMY et la Becque.

Monsieur PLICHON insiste pour la rue des Saules.

Durant les travaux de la rue d'Emmerin une circulation alternée sera mise en place à compter de décembre 2011 jusqu'en janvier 2012 pour une durée de deux à trois mois.

Les travaux seront effectués par tranche de 50 mètres à la fois.

Projet SRCJ

Monsieur le Maire informe qu'il est en contact avec le directeur, des nouveaux projets devraient être présentés à la rentrée.

Office de tourisme

Monsieur DUPRE informe que le Chti Bike tour sera organisé le 28 août avec un départ de Noyelles lez Seclin.

Il rappelle également les journées du patrimoine et confirme que l'église et le musée seront ouverts le dimanche après-midi.

Monsieur DUPRE informe que l'Office de Tourisme se charge actuellement de faire réaliser un plan de la ville qui sera financé par la publicité.

Monsieur DUPRE informe que L'Office de Tourisme sera présent au Forum des associations le 10 septembre prochain.

Terrain de jeux

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une demande de jeunes noyellois qui sont très heureux et satisfaits du terrain de jeux, mais demande la possibilité d'étudier l'installation d'une table de ping-pong, discipline qu'ils pratiquent au cours de leur scolarité. Une étude sera faite en septembre.

Opération tranquillité

Monsieur le Maire informe que l'opération tranquillité a été relancée et qu'il a demandé à Monsieur le Commandant de police des patrouilles régulières après 21 heures.

Riverains rue des Saules

Monsieur DUSAUSOY pense que la commune pourrait améliorer cette rue.

Monsieur le Maire informe qu'avant toute chose il faut vérifier qui a la compétence de cette voirie.

Prochains conseils municipaux

conseils d'adjoints

13 septembre
22 novembre
17 janvier 2012
20 mars
15 mai
26 juin

conseils municipaux

26 septembre
28 novembre
23 janvier 2012
26 mars
21 mai
2 juillet

L'ordre du jour, informations et questions diverses étant épuisés la séance est levée à 22H45.